



Veterans Affairs
Canada

Anciens Combattants
Canada



National
Defence

Défense
nationale



Synthèse des Études sur la vie après le service de 2013

Anciens Combattants Canada, Direction de la recherche

Linda Van Til, D.M.V., M.Sc., épidémiologiste

Stewart Macintosh, B.A., M.A., gestionnaire nationale de recherche

Mary Beth MacLean, M.A., économiste de la santé

Louise Campbell, B.R.P., agente de recherche

David Pedlar, Ph. D., directeur de recherche

Ministère de la Défense nationale

Kerry Sudom, Ph. D., scientifique de la Défense, Recherche sur le soutien au personnel et aux familles, DGRAPM

Sanela Dursun, Ph. D., directrice de recherche, Recherche sur le soutien au personnel et aux familles, DGRAPM

Lcol Michael Herron, chef d'état-major, Direction – Réserves, Chef – Réserves et cadets

Le 3 juillet 2014

Canada 

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2014.

ISBN

Publié par :

Anciens Combattants Canada
161, rue Grafton
Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
C1A 8M9

Courriel : research-recherche@vac-acc.gc.ca

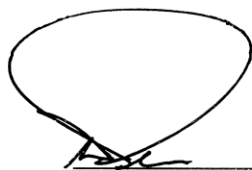
Citation : Van Til, L., Macintosh, S., Thompson, J.M., MacLean, M.B., Campbell, L., Sudom, K., Dursun, S., Herron, M. et Pedlar D. *Synthèse des Études sur la vie après le service de 2013*. Anciens Combattants Canada, Direction de la recherche. Le 3 juillet 2014.

Avant-propos

Le Lieutenant-général Walter Semianiw, sous-ministre adjoint, Politiques, Communications et Commémoration, Anciens Combattants Canada

Lors de son lancement en 2010, le programme de recherche « Étude sur la vie après le service militaire » (EVASM) a ouvert la porte à une nouvelle orientation d'étude - une qui a fourni des renseignements très utiles sur le bien-être physique, mental et social des vétérans des Forces armées canadiennes. Les résultats de l'étude en 2010, alors qu'informent déjà des programmes et des politiques, n'étaient que le début de ce domaine d'étude dévoué. Anciens Combattants Canada est heureux de poursuivre avec EVASM 2013 ce travail important en collaboration avec le ministère de la Défense nationale et Statistique Canada. Cette dernière étude s'adressait également aux vétérans de la Force de réserve, fournissant de nouvelles informations à propos ce groupe qui représente environ la moitié des Canadiens avec du service militaire. Chaque étude nous permet d'en apprendre davantage sur l'expérience canadienne de la transition de la vie militaire à la vie civile et nous permet de fournir un appui mieux adapté aux besoins des hommes et des femmes qui servent cette nation.

Signé :



Le Lgén Walter Semianiw

17 June 2014

Date

Le Major-général David Millar, chef du personnel militaire,
ministère de la Défense nationale

La transition de la vie militaire à la vie civile est une étape importante dans la vie des membres des Forces armées canadiennes (FAC). Le programme de recherche, l'Étude sur la vie après le service militaire (EVASM), établie en 2010 dans le cadre d'un partenariat avec Anciens Combattants Canada (ACC) et Statistique Canada, nous a fourni des renseignements utiles au sujet de la santé et du bien-être de nos vétérans et de cerner quelques-uns des facteurs qui peuvent aider ces derniers à réintégrer la vie civile. EVASM 2013 a réalisé la première étude s'adressant aux vétérans de la Première réserve. Dans le cadre de la mission en Afghanistan et d'autres engagements, les FAC ont fait appel aux réservistes pour remplir plusieurs rôles à la fois au Canada et sur les déploiements. Cette étude nous permet donc de recueillir de nouveaux renseignements précieux au sujet du bien-être de ce groupe en plus de s'adresser aux vétérans de la Force régulière. Il est important que les politiques, pratiques et programmes du MDN et d'ACC se complètent les uns les autres, les deux ministères se consacrant à faciliter la transition de ces soldats, marins, aviateurs et aviatrices à la vie civile. Les deux ministères profiteront des résultats de ces recherches collaboratives pour alimenter l'élaboration de leurs politiques et pour réaliser des synergies, le tout à l'avantage des hommes et des femmes qui ont servi notre pays.

Signé :



Le Mgén David Millar

17 June 2014

Date

Synthèse des Études sur la vie après le service de 2013

Sommaire

Le programme de recherche Études sur la vie après le service militaire (EVASM) vise à nous aider à mieux comprendre la transition de la vie militaire à la vie civile et en bout de ligne à améliorer la santé des vétérans au Canada. Les partenaires des EVASM sont Anciens Combattants Canada (ACC), le ministère de la Défense nationale/les Forces armées canadiennes et Statistique Canada. Les EVASM de 2013 s'appuient sur des études antérieures réalisées en 2010 et incluent les vétérans de la Première Réserve dans deux études importantes : l'enquête sur la santé et le bien-être et le couplage de données sur les tendances en matière de revenu avant et après la libération. Le présent document est un sommaire des constatations de ces études.

Constatations des EVASM de 2010

La prévalence de troubles musculo-squelettiques, d'obésité, de troubles anxieux et de limitation d'activité était plus élevée chez les vétérans de la Force régulière libérés entre 1998 et 2007 que dans la population canadienne. De plus, 25 % des vétérans ont eu de la difficulté à s'adapter à la vie civile.

Selon les données sur le revenu de 2010, le revenu diminuait de 10 % en moyenne au cours des trois premières années suivant la libération. Par contre, au fil du temps, le revenu après la libération était supérieur au revenu avant la libération. Le taux de faible revenu était moins chez les vétérans que celui observé dans la population canadienne. Pendant la période suivant la libération (jusqu'à 9 ans), 15 % des vétérans de la Force régulière ont connu une baisse de revenu à un moment donné, la baisse la plus marquée ayant été observée chez les vétérans libérés à un jeune âge, libérés pour des raisons involontaires et libérés à des grades inférieurs.

Les vétérans de la Force de réserve n'étaient pas inclus dans les EVASM de 2010 vu que les données n'étaient pas disponibles électroniquement. Le soutien donné par la Réserve aux opérations, comme la mission en Afghanistan, a fait ressortir l'importance d'inclure ces vétérans dans les études. Grâce aux efforts subséquents, le ministère de la Défense nationale, a fourni des données pour permettre l'ajout important des réserves aux EVASM de 2013.

Groupes de vétérans inclus dans les EVASM de 2013

L'EVASM de 2013 - enquête et étude sur les revenus portaient sur les trois groupes de vétérans suivants :

- Membres de la Force régulière libérés entre 1998 et 2012¹;
- Membres de la Première réserve (classe C) libérés entre 2003 et 2012¹;
- Membres de la Première réserve (classes A et B) libérés entre 2003 et 2012¹.

Ces trois groupes avaient des caractéristiques très différentes l'un de l'autre. Le groupe le plus âgé était les vétérans de la Force régulière et le groupe le plus jeune était les vétérans de la Réserve (classes A et B).

EVASM de 2013 – enquête sur la santé et le bien-être

La plupart des vétérans se sont bien adaptés à la vie civile; par contre, 27 % des vétérans de la Force régulière, 24 % des vétérans de la Réserve (classe C) et 11 % des vétérans de la Réserve (classes A et B) ont eu de la difficulté à s'adapter. Les vétérans de la Force régulière étaient moins susceptibles d'avoir un sentiment d'appartenance à la communauté, tandis que ce sentiment chez les vétérans de la Réserve (classes A et B) et ceux de la Réserve (classe C) était semblable à celui de la population canadienne.

La prévalence de problèmes de santé chronique physique (ce qui comprend l'arthrite, les problèmes d'audition, l'obésité, la douleur) et la limitation d'activité était plus élevée chez les vétérans de la Force régulière que dans la population canadienne, tandis que la prévalence de ces problèmes chez les vétérans de la Réserve (classes A et B) était semblable à la population canadienne. La prévalence de problèmes de santé chronique physique chez les vétérans de la Réserve (classe C) se situait entre ces groupes et était plus élevée que dans la population canadienne.

Les méthodes utilisées pour déterminer l'état de santé mentale ont changé des EVASM de 2010 par rapport à celles de 2013 de manière à améliorer les comparaisons avec la population canadienne. En 2013, la prévalence de problèmes de santé mentale était plus élevée chez les vétérans de la Force régulière (ce qui comprend la dépression, l'anxiété) que dans la population canadienne; la prévalence de ces problèmes chez les vétérans de la Réserve (classes A et B) était semblable à celle dans la population canadienne. La prévalence de problèmes de santé mentale chez les vétérans de la Réserve (classe C) se situait entre ces groupes et était plus élevée que dans la population canadienne.

¹ L'année de fin pour l'étude sur les revenus était 2011; voir l'Annexe C pour les définitions des groupes.

EVASM de 2013 – étude sur les revenus

Le taux de faible revenu pour tous les trois groupes était inférieur à celui de la population canadienne. Pendant la période après la libération (jusqu'à 13 ans), 16 % des vétérans de la Force régulière, 13 % des vétérans de la Réserve (classe C) et 25 % des vétérans de la Réserve (classes A et B) ont connu une baisse de revenu à un moment donné, la baisse la plus marquée ayant été observée chez les vétérans libérés à un jeune âge, les vétérans libérés pour des raisons involontaires et les vétérans libérés à des grades inférieurs.

Les méthodes utilisées pour mesurer les changements en matière de revenu ont été améliorées pour les EVASM de 2013 – étude sur les revenus par rapport à celles utilisées pour les EVASM de 2010 afin de suivre une cohorte et de comparer le revenu de l'année avant la libération aux revenus de toutes les trois premières années après la libération et d'assurer une plus grande précision dans les changements en matière de revenu pendant la transition. Les tendances quant au revenu de ces cohortes sont très différentes entre les groupes de vétérans. Le revenu des vétérans de la Force régulière a baissé (-2 %) après la libération, tandis que le revenu a augmenté pour les vétérans de la Réserve (classe C) (14 %) et pour les vétérans de la Réserve (classes A et B) (43 %).

Portée d'ACC

Un peu plus d'un tiers des vétérans de la Force régulière (35 %), une petite proportion de vétérans de la Réserve (classe C) (17 %) et très peu de vétérans de la Réserve (classes A et B) (3 %) recevaient des avantages d'ACC. Moins de 10 % des vétérans qui ne sont pas bénéficiaires des avantages d'ACC avaient des problèmes de santé physique ou mentale comorbides, ce qui démontre que les vétérans des trois groupes qui ont des problèmes de santé plus complexes reçoivent dans une très large proportion des programmes d'ACC.

Les programmes d'ACC atteignent certains éléments de la cohorte dont le revenu a le plus baissé depuis la libération.

Conclusion

La plupart des vétérans s'adaptent bien à la vie civile, les vétérans de la Réserve (classes A et B) ayant eu le moins de difficulté à s'adapter. La prévalence de problèmes chroniques (physiques et mentaux) et la limitation d'activité était plus élevée chez les vétérans de la Force régulière que dans la population canadienne, ce qui correspond aux constatations de 2010. La prévalence était aussi plus élevée chez les vétérans de la Réserve (classe C). Pour les vétérans de la Réserve (classes A et B), la prévalence de maladies chroniques est semblable à celle observée dans la population canadienne.

Le revenu avant la libération comparativement au revenu de toutes les trois premières années suivant la libération était plus faible chez les vétérans de la Force régulière et plus élevé chez les vétérans de la Réserve (classes A et B) et les vétérans de la Réserve (classe C). Le taux de faible revenu pour tous les trois groupes était inférieur à celui de la population canadienne. Dans l'étude sur les revenus de 2010 et celle de 2013, le taux de faible emploi était plus élevé chez les plus jeunes vétérans que les autres vétérans.

Les vétérans qui reçoivent des avantages d'ACC avaient plus de problèmes de santé et de problèmes liés au bien-être que les vétérans qui n'en reçoivent pas. Les programmes d'ACC atteignent les vétérans ayant les problèmes de santé les plus complexes et qui ont connu la plus importante baisse de revenu.

Les constatations des EVASM de 2013 démontrent qu'il faut améliorer les programmes et les avantages, les communications et la sensibilisation afin d'améliorer en bout de ligne la santé et le bien-être des vétérans au Canada.

Table des matières

Avant-propos

Sommaire	1
1. Introduction	6
2. La population des vétérans au Canada	7
3. Méthode.....	8
3.1 Enquête sur la santé et le bien-être	10
3.2 Revenu avant et après la libération	10
4. Enquête sur la santé et le bien-être.....	11
4.1 Prévalence des indicateurs de la santé.....	11
4.2 Portée d'ACC.....	14
5. Revenu avant et après la libération	15
5.1 Tendances des revenus	15
5.2 Portée d'ACC.....	16
6. Discussion	18
7. Conclusion.....	19
Annexe A : autres rapports de l'EVASM 2013	20
Annexe B : rapports de l'Étude sur la vie après le service militaire 2010 ...	21
Premiers rapports.....	21
Séries de rapports techniques subséquents.....	21
Publications examinées par des pairs	23
Annexe C : Définitions	24

1. Introduction

Le programme d'Études sur la vie après le service militaire (EVASM) vise à mieux comprendre la transition de la vie militaire à la vie civile et, en fin de compte, à améliorer la santé des vétérans au Canada (VanTil 2011). Les partenaires de l'EVASM sont Anciens Combattants Canada, le ministère de la Défense nationale/Forces armées canadiennes et Statistique Canada.

L'EVASM 2010 portait sur la santé et le bien-être des anciens membres de la Force régulière qui ont été libérés entre les années 1998 et 2007. Ce projet de recherche comprenait deux principales études : une enquête sur la santé et une étude sur le revenu. Les conclusions de l'EVASM sont décrites dans plus de 20 publications (voir l'annexe B).

Les vétérans de la Force de réserve n'étaient pas inclus dans l'EVASM 2010, puisque les données sur leur libération ne pouvaient pas être consultées en mode électronique. L'appui apporté par la Réserve aux opérations menées par exemple en Afghanistan met en évidence l'importance d'inclure ce groupe de vétérans. Des efforts subséquents du ministère de la Défense nationale ont permis d'obtenir les données nécessaires à l'ajout de la Réserve à l'EVASM 2013.

L'EVASM 2013 prend appui sur ces premiers travaux et inclut deux études semblables : 1) les données de l'enquête recueillies en mars 2013 et 2) l'étude sur le revenu à l'aide d'un couplage des données avec le dossier annuels sur les revenus que possède Statistique Canada. L'EVASM 2013 porte sur une population élargie comprenant les membres de la Force régulière qui ont été libérés du service entre les années 1998 et 2012 et les membres de la Première réserve qui ont été libérés du service entre les années 2003 et 2012.

Le présent document est une synthèse des principales conclusions tirées de l'EVASM 2013 (voir l'annexe A) et est une comparaison de ces conclusions avec celles de l'EVASM 2010.

2. La population des vétérans au Canada

Les vétérans au Canada sont d'anciens officiers ou d'anciens militaires du rang des Forces armées canadiennes (Force régulière ou Réserve)². En mars 2013, on comptait environ 700 000 vétérans vivant parmi la population générale au Canada, y compris ceux qui ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée, et ceux qui ont servi depuis 1953. Dans le présent rapport, les vétérans qui ont servi après 1953 sont désignés comme des vétérans des Forces armées canadiennes (FAC) et leur nombre s'établit à près de 600 000.

Les vétérans de la Force régulière ont servi à temps plein. La Force régulière compte 68 000 membres répartis entre trois milieux de service : Marine, Armée, Aviation. Les 27 000 membres de la Première réserve s'ajoutent à la Force régulière dans six éléments : les réserves de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation, la Réserve du Commandement – Forces d'opérations spéciales du Canada, la Réserve des services de santé et la Réserve du Juge-avocat général. La plus forte proportion des vétérans de la Première réserve avait un service à temps partiel de classe A, avec de multiples mouvements au service à plein temps de classe B. Un nombre plus faible avait un service à temps plein de classe C pendant leur déploiement au Canada ou à l'extérieur du pays (voir l'annexe C pour les définitions des classes de service dans la Première réserve).

Les vétérans au Canada peuvent présenter une demande d'avantages à Anciens Combattants Canada (ACC) et leur admissibilité est régie par 16 lois et les règlements afférents³. Pour être admissibles aux avantages d'ACC, les vétérans doivent généralement avoir une affection liée au service. En mars 2013, environ 66 500⁴ (11 %) des vétérans des FAC bénéficiaient des avantages d'ACC. Près de la totalité de ces gens percevait une prestation d'invalidité.

² *Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes*, L.C. 2005, ch. 21, paragr. 2(1).

³ <http://www.veterans.gc.ca/fra/about-us/legislation/acts>

⁴ Direction de la statistique d'ACC, mars 2013; exclut les membres encore en service.

3. Méthode

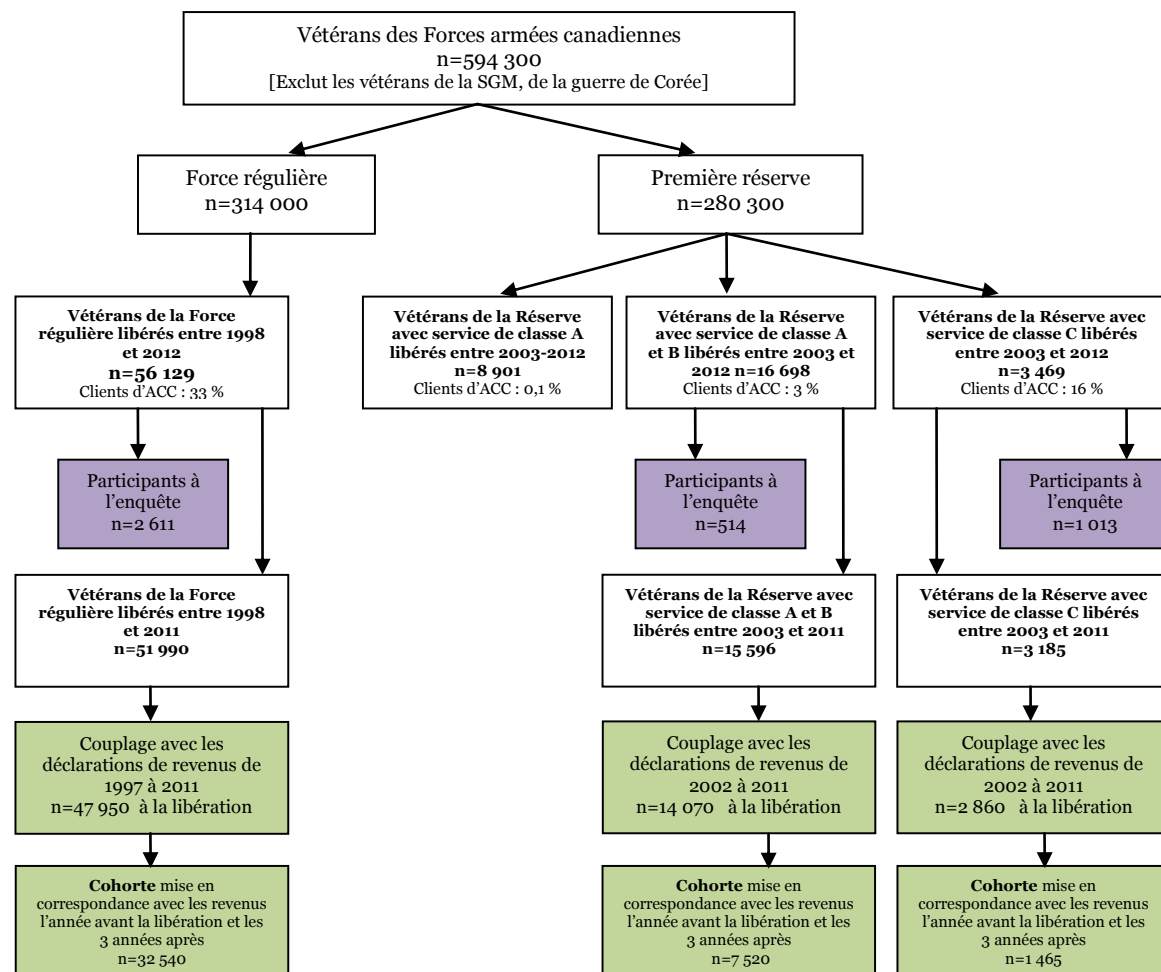
L'EVASM 2013 portait sur trois groupes de vétérans :

- Ceux qui ont été libérés de la Force régulière entre 1998 et 2012⁵;
- Ceux qui ont été libérés de la Première réserve avec service de classe C entre 2003 et 2012;
- Ceux qui ont été libérés de la Première réserve avec service de classe A et B entre 2003 et 2012.

Pendant le service, les membres passent de la Force régulière à la Première réserve et entre les classes A, B et C du service dans la Première réserve. Pour la présente étude, chaque vétéran a été associé à un des groupes mutuellement exclusifs, tels qu'ils sont définis à l'annexe C. Les dates de début du service ont été déterminées par l'introduction de la base de données électronique des ressources humaines au ministère de la Défense nationale; l'introduction a été faite plus tôt dans la Force régulière que dans la Réserve. La figure 1 illustre la sélection des vétérans pour l'enquête et l'étude sur le revenu de l'EVASM en 2013.

⁵ L'année 2011 était la dernière année de l'étude sur le revenu; voir l'annexe C pour la définition des cohortes.

Figure 1. Population de l'Étude sur la vie après le service, mars 2013



3.1 Enquête sur la santé et le bien-être

L'Enquête sur la santé et le bien-être de l'EVASM 2013 a été menée par Statistique Canada au moyen d'une entrevue téléphonique assistée par ordinateur en mars 2013 auprès d'un échantillon représentatif de vétérans de la Force régulière et de la Réserve, tels qu'ils ont été décrits précédemment. Le taux de réponse à l'Enquête était de 70 %, et 90 % ont accepté que les données soient communiquées à ACC et au MDN.

Les résultats de l'Enquête portent sur trois groupes de vétérans tels qu'ils sont décrits à l'annexe C. Le nombre de participants à l'Enquête pour chaque groupe de vétérans est donné dans les encadrés ombragés en mauve de la figure 1.

Les estimations pondérées de la population, utilisées pour la prévalence et les proportions, ont été calculées au moyen du poids d'échantillonnage de chaque participant fourni par Statistique Canada qui tenait compte du modèle d'échantillon stratifié et des différences entre les répondants et les non-répondants. Les comparaisons avec la population canadienne générale ont été calculées en adaptant selon le sexe et l'âge les données comparatrices canadiennes aux trois groupes de vétérans et en calculant des intervalles de confiance de 95 % pour évaluer la signification statistique. Les données comparatrices canadiennes sont le résultat des enquêtes de Statistique Canada, principalement l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2011-2012.

3.2 Revenu avant et après la libération

L'étude sur le revenu de l'EVASM 2013 portait sur le revenu avant et après la libération en utilisant le couplage des données. Les données sur les libérations ont été extraites du système de gestion des ressources humaines du MDN pour créer la population à l'étude. Le MDN a établi un système national en 1998 pour la Force régulière et à partir de 2003, le système permettait également de sauvegarder systématiquement les données sur les membres de la Première réserve. Les données du MDN sur les libérations ont fait l'objet d'un couplage par Statistique Canada avec les données sur le revenu tirées des déclarations de revenu disponibles jusqu'à 2011 avec un taux de couplage général de 92 %. Statistique Canada a produit des tables agrégées à partir de ces données.

Les résultats de l'étude sur le revenu sont ceux de trois groupes de vétérans tels qu'ils sont décrits à l'annexe C. Le nombre de dossiers faisant l'objet d'un couplage pour ces groupes est indiqué dans les encadrés ombragés en vert illustrés à la figure 1.

4. Enquête sur la santé et le bien-être

En général, l'enquête sur la santé et le bien-être de l'EVASM 2013 révèle ce qui suit :

- La prévalence d'affections chroniques et la limitation d'activité chez les vétérans de la Force régulière était plus élevée que chez les autres Canadiens; cette constatation est semblable à ce qui a été observé en 2010. Ces vétérans étaient moins susceptibles de faire état d'un revenu faible que d'autres Canadiens ou d'avoir un sentiment d'appartenance à la collectivité.
- Les vétérans de la Réserve avec service de classe C ressemblaient davantage aux vétérans de la Force régulière qu'aux vétérans de la Réserve avec service de classe A et B. La majorité d'entre eux s'adaptaient bien à la vie civile, mais ils étaient nombreux à souffrir d'affections chroniques et de limitation d'activité.
- Les vétérans de la Réserve avec service de classe A et B faisaient état des indicateurs de santé et de bien-être les plus positifs. Leurs données ressemblaient à celles des autres Canadiens.

4.1 Prévalence des indicateurs de la santé

Les trois groupes de vétérans avaient des attributs très différents. Les vétérans de la Force régulière étaient le groupe le plus âgé et comptaient un plus grand nombre d'hommes. Les vétérans de la Réserve avec service de classe A et B étaient le groupe le plus jeune. Les vétérans de la Réserve avec service de classe C avaient un âge moyen situé entre celui des deux premiers groupes et comptaient le plus grand nombre de femmes. Ces différences d'âge et de sexe doivent être considérées pour bien comprendre les raisons des différences de prévalence observées chez les trois groupes.

Quant à l'adaptation à la vie civile, 56 % des vétérans de la Force régulière ont signalé une adaptation facile et 27 % une adaptation difficile, comme l'indiquaient les conclusions de l'EVASM 2010. Chez les vétérans de la Réserve, 61 % de ceux avec service de classe C et 74 % de ceux avec service de classe A et B indiquaient une adaptation facile à la vie civile.

Plus de vétérans étaient mariés (ou avaient un conjoint de fait) que les Canadiens. Le taux des vétérans de la Force régulière titulaire d'un diplôme d'études postsecondaire était inférieur à celui des Canadiens, des résultats semblables à ceux de l'EVASM 2010. Le taux d'études postsecondaires chez les

vétérans de la Réserve avec service de classe C était semblable à celui des Canadiens, et plus élevé chez les vétérans de la Réserve avec service de classe A et B que chez les Canadiens. Le taux de chômage des trois groupes était semblable à celui des Canadiens. Chez les vétérans de la Force régulière, cette conclusion était semblable à celle de l'EVASM 2010. Le taux de revenu faible pour tous les trois groupes étaient moins élevé que celui des Canadiens.

La prévalence des affections chroniques était supérieure chez les vétérans de la Force régulière que chez les Canadiens, ce qui correspond aux résultats de l'EVASM 2010. Les changements apportés aux questions en vue de l'Enquête de 2012 ont permis de réaliser une meilleure comparaison avec les Canadiens en ce qui a trait à la mesure des problèmes d'ouïe, de douleur chronique et d'affections mentales. En combinaison, les indicateurs de la santé révèlent davantage de problèmes chroniques chez les vétérans de la Force régulière et de la Réserve avec service de classe C que chez les Canadiens; les vétérans de la Réserve avec service de classe A et B avaient un taux semblable à celui des Canadiens.

La prévalence des limitations d'activité était plus élevée chez les vétérans de la Force régulière que chez les Canadiens, ce qui correspond aux conclusions de l'EVASM 2010. La prévalence des limitations étaient également plus élevée chez les vétérans de la Réserve avec service de classe C que chez les Canadiens. Les idées de suicide au cours des 12 derniers mois étaient présentes chez 7 % des vétérans de la Force régulière et chez 5 % de la Réserve avec service de classe C (les réponses des vétérans avec service de classe A et B n'étaient pas assez nombreuses pour produire une estimation de la population fiable). Ces résultats correspondent aux résultats de l'EVASM 2010 pour la Force régulière. Une analyse plus poussée permettra de mieux comprendre ces résultats. Les taux de tabagisme et de consommation d'alcool chez les trois groupes de vétérans étaient semblables à ceux de la population canadienne.

Parmi les vétérans, 60 % signalaient avoir un sentiment d'appartenance à la communauté. Chez les vétérans de la Force régulière, le taux correspondait à celui obtenu dans le cadre de l'EVASM 2010. En comparaison avec les Canadiens d'un groupe semblable quant au sexe et à l'âge, le sentiment d'appartenance à la communauté était moins élevé chez les vétérans de la Force régulière et semblable chez les vétérans de la Réserve (les deux groupes). La satisfaction à l'égard de la vie était plus faible chez les vétérans de la Force régulière que chez les Canadiens, comme les résultats de l'EVASM 2010 l'indiquaient. Les vétérans de la Réserve avec service de classe C avaient un taux de satisfaction plus faible que les Canadiens et le taux de satisfaction des vétérans de la Réserve avec service de classe A et B était semblable à celui des Canadiens.

La prévalence des indicateurs sélectionnés est donnée dans le tableau 1.

Tableau 1. Prévalence des indicateurs de santé observée en fonction des groupes de vétérans

Indicateur	Force régulière Libéré entre 1998 et 2012	Réserve – Classe C Libéré entre 2003 et 2012	Réserve – Classe A et B, Libéré entre 2003 et 2012
Âge moyen	44 ↓	40 ↓	31 ↓
Femme	13 % ↓	23 % ↓	19 % ↓
Marié	74 % ↑	72 % ↑	56 % ↑
Études postsecondaires	52 % ↓	71 % ⇔	73 % ↑
Chômage	7 % ⇔	5 % ⇔	6 % ⇔
Membre de la population active au cours de la dernière année	67 %	75 %	84 %
Revenu faible^a	8 % ↓	8 % ↓	12 % ⇔
Adaptation à la vie civile – facile / difficile	56 % / 27 %	61 % / 24 %	74 % / 11 %
Autoévaluation de la santé – Très bonne ou excellente	53 % ↓	61 % ⇔	69 % ⇔
Autoévaluation de la santé mentale – Très bonne ou excellente	62 % ↓	67 % ↓	74 % ⇔
Arthrite	22 % ↑	16 % ↑	6 % ⇔
Problèmes de dos	35 % ↑	32 % ↑	17 % ↑
Problèmes auditifs	9 % ↑	5 % ↑	<5 % ⇔
Obésité	26 % ↑	24 % ↑	18 % ⇔
Douleur chronique	34 % ↑	28 % ↑	13 % ⇔
Limitation d'activité^b	50 % ↑	40 % ↑	23 % ⇔
Affection mentale^c	24 % ↑	17 % ↑	9 % ⇔
Idées de suicide au cours de la dernière année	7 %	5 %	<5 %
Appartenance à la communauté – Élevée	58 % ↓	60 % ⇔	57 % ⇔
Satisfaction à l'égard de la vie – Satisfait ou très satisfait	86 % ↓	89 % ↓	94 % ⇔
Tabagisme quotidien	17 % ↓	13 % ↓	10 % ↓
Consommation excessive d'alcool	25 % ⇔	28 % ⇔	32 % ⇔

⇔ Égal à celui des Canadiens ↑ plus élevé que celui des Canadiens ↓ plus faible que celui des Canadiens

^a Mesure de faible revenu (MFR) relativement à la taille de la famille, le seuil étant calculé annuellement par Statistique Canada

^b Restriction de l'activité dans les principaux domaines de la vie – souvent ou parfois

^c Trouble de l'humeur (y compris la dépression), trouble de l'anxiété, état de stress post-traumatique (ESPT)

4.2 Portée d'ACC

Près de 23 % des vétérans des FAC qui ont été libérés de 1998 à 2012 étaient des clients d'ACC. Un peu plus d'un tiers des vétérans de la Force régulière (35 %) recevaient des services d'ACC alors qu'un plus petit pourcentage (17 %) de vétérans de la Réserve avec service de classe C étaient des clients d'ACC. Très peu de vétérans de la Réserve avec service de classe A et B (3 %) étaient des clients d'ACC, ce qui s'explique la moyenne de leur jeune âge et les faibles taux de prévalence de problèmes de santé chroniques.

Presque tous les clients d'ACC avaient des affections physiques chroniques qui répondaient aux critères d'admissibilité des programmes, lesquels exigent généralement la présence d'une affection médicale liée au service. Les vétérans de la Force régulière et de la Force de réserve avec service de classe C qui étaient des clients d'ACC avaient un taux de prévalence élevé de problèmes chroniques, comme il est indiqué au Tableau 2. La moitié des clients d'ACC avaient des problèmes de santé mentale, habituellement compliqués par des affections physiques chroniques comorbides. Moins de 10 % des non-clients présentaient des comorbidités, ce qui montre que les programmes d'ACC parviennent, dans une large mesure, à joindre les vétérans qui ont des problèmes de santé plus complexes.

Table 2. Prévalence des problèmes chroniques observée chez les clients d'ACC et les non-clients

Groupes de vétérans	Clients d'ACC	Non-clients
Affections physiques chroniques^a		
Force régulière	91 %	60 %
Réserve avec service de classe C	95 %	16 %
Réserve avec service de classe A et B	F	47 %
Problèmes de santé mentale^b		
Force régulière	47 %	11 %
Réserve avec service de classe C	50 %	10 %
Réserve avec service de classe A et B	F	9 %
Problèmes physiques et problèmes de santé mentale comorbides^c		
Force régulière	44 %	9 %
Réserve avec service de classe C	44 %	9 %
Réserve avec service de classe A et B	F	F

F – Taille de l'échantillon insuffisante pour des estimations fiables

^a Il peut s'agir de : arthrite, maux de dos, maladie cardiaque, troubles dus à un accident vasculaire cérébral, hypertension, ulcère, troubles intestinaux, asthme, maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), migraine, démence cérébrale, troubles dus à un traumatisme cérébral (TCC), incontinence urinaire, diabète, cancer, obésité, problème auditif, douleurs chroniques.

^b Il peut s'agir de : trouble de l'humeur (y compris la dépression), trouble de l'anxiété, état de stress post-traumatique (ESPT).

^c Au moins un problème de santé mentale ET au moins une affection physique chronique.

5. Revenu avant et après la libération

L'EVASM 2013 a examiné les tendances des revenus avant et après la libération pour trois groupes de vétérans, comme il est indiqué à l'*annexe C*.

5.1 Tendances des revenus

Les vétérans de la Force régulière ont été suivis depuis l'année précédant la libération jusqu'à 13 ans après la libération. Le revenu moyen pour l'année précédant la libération était de 70 900 \$ (tous les revenus sont présentés en dollars constants de 2011); il augmentait durant l'année de la libération, puis diminuait l'année suivante, passant à 65 000 \$.⁶ Le revenu d'après la libération rejoignait avec constance le revenu d'avant la libération huit ans après celle-ci. Ces tendances étaient comparables à celles observées dans l'Étude sur le revenu de l'EVASM 2010.

Le revenu moyen des vétérans de la Force de réserve suivis jusqu'à huit ans après leur libération n'a pas diminué à la suite de celle-ci. Les vétérans de la Réserve avec service de classe C ont aussi bénéficié d'une hausse de revenu, celui-ci passant de 66 300 \$ avant la libération à 71 700 \$ huit ans après la libération. Le revenu des vétérans de la Réserve avec service de classe A et B, qui était de 35 300 \$ avant la libération, est passé à 60 300 \$.⁷

La plus importante source de revenus des vétérans chaque année était les gains, suivis des transferts gouvernementaux, dont les pensions. Les transferts gouvernementaux ont augmenté après la libération, mais les prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale ou du supplément de revenu garanti étaient plutôt temporaires, peu de vétérans les recevant chaque année après la libération. Ces données correspondent à celles de l'EVASM de 2010.

Les vétérans de la Force régulière (16 %) ont touché un faible revenu pendant au moins une année après la libération. Treize pour cent (13 %) de la Réserve avec service de classe C touchaient un faible revenu, ce qui est très semblable à la situation des vétérans de la Force régulière, lorsque l'on tient compte de la période d'après libération la plus courte. Le jeune âge des vétérans de la Réserve avec service de classe A et B explique également leur taux plus élevé (25 %).

La baisse de revenu dans l'un des trois années après la libération pour les vétérans de la Force régulière était de 9%, semblable à celle de l'EVASM 2010 de 10%. L'EVASM 2013, des améliorations ont été apportées quant à la méthode de

^{6,7} moyenne de l'étude complète de la population, et non d'études longitudinales des cohortes, voir la Figure 1.

suivi des revenus avant et après la libération visant une cohorte longitudinale; il s'agissait donc de comparer le revenu de l'année précédant la libération au revenu touché trois ans après la libération.

La nouvelle méthode de suivi des tendances du revenu révèle une tendance similaire de déclin chez les vétérans de la Force régulière; le revenu a baissé de 2 %. Les résultats différents en utilisant l'ancienne et la nouvelle méthode est probablement due à l'exclusion d'une bosse anormale dans le revenu des paiements des indemnités de départ. Pour la cohorte de la Force de réserve, le revenu a augmenté : 14 % pour la Réserve avec service de classe C, et 43 % de la Réserve avec service de classe A et B. Il y a d'autres résultats pour les trois groupes de vétérans, comme il est indiqué au Tableau 3.

Table 3. Tendances des revenus observées par groupe de vétérans

	Force régulière libération 1998-2011	Force de réserve avec service de classe C libération 2003-2011	Force de réserve avec service de classe A et B libération 2003-2011
<30 ans	27 %	43 %	79 %
Revenu moyen de la cohorte avant la libération	69 300 \$	60 500 \$	32 700 \$
Revenu moyen de la cohorte trois ans après la libération	67 900 \$	69 100 \$	46 600 \$
Changements dans le revenu de la cohorte	- 2 %	+ 14 %	+ 43 %
Faible revenu⁸ au moins un an après la libération	16 %	13 %	25 %

Il est important de noter que les tendances du revenu observées chez les groupes de vétérans diffèrent partiellement en raison de la répartition des âges. Les vétérans d'un plus jeune âge de la Force de réserve et de la Force régulière ont connu des augmentations de revenu après la libération et avaient un taux plus élevé en matière de faible revenu.

5.2 Portée d'ACC

Comme dans l'*Enquête sur la vie après le service militaire 2013*, 35 % des vétérans de la cohorte de la Force régulière étaient des clients d'ACC et 65 %, des non-clients. La grande majorité (95 %) des vétérans de la cohorte de la Force de réserve n'étaient pas des clients d'ACC.

⁸Mesure de faible revenu (MFR) relativement à la taille de la famille, le seuil étant établi chaque année par Statistique Canada

Les baisses de revenu peuvent avoir des répercussions sur l'expérience de transition des vétérans. Les plus fortes baisses de revenu après la libération ont été enregistrées chez les clients d'ACC plutôt que chez les non-clients. Pour les vétérans de la Force régulière, une baisse de 11 % a été observée pour les clients par rapport à une hausse de 4 % chez les non-clients; pour les vétérans de la Force de réserve, on constate une baisse de 9 % chez les clients par rapport à une augmentation de 39 % chez les non-clients. Parmi ces groupes, des sous-populations accusaient les plus fortes baisses de revenu, notamment dans les cas de libérations médicales de la Force régulière et de libérations de plus longue date de la Force de réserve. Un bon nombre de ces sous-populations comptaient des clients d'ACC, ce qui indique que le Ministère arrive à joindre un bon nombre de ceux qui pourraient avoir besoin des programmes d'ACC en raison de la baisse de revenu. Ceux que le Ministère a pu joindre sont surtout des vétérans de la Force régulière, et plus rarement des vétérans de la Force de réserve.

Le taux de faible revenu peut également avoir une incidence sur l'expérience de la transition. Les clients d'ACC étaient moins nombreux que les non-clients à vivre avec un faible revenu. Pour les vétérans de la Force régulière, les taux de faible revenu étaient de 11 % pour les clients et de 19 % pour les non-clients. Chez les vétérans de la Force de réserve, les taux de faible revenu étaient de 18 % pour les clients et de 24 % pour les non-clients. Les taux les plus élevés en matière de faible revenu étaient observés pour certaines sous-populations, notamment : les libérations pour des raisons involontaires, des libérations à un grade inférieur (soldat pour la Force régulière et recrue pour la Force de réserve) et le groupe des vétérans d'un plus jeune âge. Bien qu'ils aient été peu nombreux dans ces sous-populations à être clients d'ACC, une analyse plus poussée s'impose afin de déterminer si le principal facteur associé à un faible revenu était fondé sur l'âge ou sur d'autres motifs.

6. Discussion

L'Étude sur la vie après le service militaire 2013 s'inscrivait dans le prolongement de celle réalisée en 2010 et incluait les membres de la Première réserve libérés au cours de la période 2003-2012 et les membres de la Force régulière libérés au cours de la période 1998-2012. Ensemble, ces études ont fourni un tableau complet du bien-être chez les vétérans des FAC.

En général, les résultats de l'EVASM 2010 et 2013 sont semblables en ce qui a trait aux vétérans de la Force régulière.

La plupart des vétérans s'adaptent bien à la vie civile, les vétérans de la Réserve avec service de classe A et B ayant le moins de difficulté.

En 2013, la prévalence de problèmes de santé chroniques était plus élevée chez les vétérans de la Force régulière que chez les Canadiens, ce qui est conforme à l'EVASM 2010. Ensemble, les indicateurs de santé confirment une prévalence supérieure des affections physiques chroniques chez les vétérans de la Force régulière et ceux de la Réserve avec service de classe C que chez les Canadiens. Pour les vétérans de la Réserve avec service de classe A et B, les résultats étaient semblables à ceux obtenus pour les Canadiens.

Les améliorations apportées à la méthode utilisée pour l'Enquête de 2013 nous permettent d'établir de meilleures comparaisons avec les Canadiens, les résultats révélant que les problèmes de santé mentale étaient plus répandus chez les vétérans de la Force régulière et de la Réserve avec service de classe C que chez les Canadiens. Pour les vétérans de la Réserve avec service de classe A et B, les résultats étaient semblables à ceux obtenus pour les Canadiens.

Les améliorations à la méthode utilisée pour l'Étude sur les revenus de 2013 nous ont permis de mesurer avec plus de précision les changements dans le revenu après la libération, les résultats indiquant une légère baisse de revenu chez les vétérans de la Force régulière et une augmentation chez les vétérans de la Réserve avec service de classe A et B et de classe C. Les taux de faible revenu étaient semblables chez les vétérans de la Force régulière et les vétérans de la Réserve avec service de classe C; ils étaient plus élevés chez les vétérans de la Réserve avec service de classe A et B. L'EVASM 2013 et l'EVASM 2010 confirmaient que le taux de faible revenu était supérieur chez les jeunes vétérans, ceux qui avaient connu une libération involontaire ou qui avaient été libérés à un grade inférieur.

Davantage de problèmes liés à la santé et au bien-être ont été constatés chez les clients par rapport aux non-clients. Les programmes d'ACC parviennent à joindre

les vétérans des trois groupes ayant des problèmes de santé plus complexes, ainsi que ceux qui ont connu les plus fortes baisses de revenu après la libération. Alors que les niveaux de revenu étaient généralement encourageants, un petit nombre de vétérans touchaient un faible revenu et n'étaient probablement pas clients d'ACC. Ces résultats concordent avec ceux de l'EVASM 2010.

Les conclusions des premiers rapports mettent en lumière la nécessité d'appuyer les programmes afin de répondre aux besoins des membres de la Force régulière et de la Force de réserve des FAC qui effectuent la transition vers la vie civile. Grâce à ces données, le MDN et ACC pourront éviter des problèmes liés à la transition et répondre à ceux qui surviennent plus tard dans la vie d'un vétéran. Les conclusions de l'EVASM 2013 serviront de référence à un examen des programmes et des avantages visant, en définitive, à améliorer la santé et le bien-être des vétérans du Canada.

7. Conclusion

La plupart des vétérans s'adaptent bien à la vie civile, les vétérans de la Réserve avec service de classe A et B ayant le moins de difficulté. Conformément à l'EVASM 2010, la prévalence des problèmes de santé chroniques (santé physique et santé mentale) et la limitation d'activité était supérieure chez les vétérans de la Force régulière par rapport à celle constatée chez les Canadiens. La prévalence était également plus élevée chez les vétérans de la Réserve avec service de classe C. Pour les vétérans de la Réserve avec service de classe A et B, la prévalence des problèmes de santé chroniques était semblable à celle observée chez les Canadiens.

Lorsque l'on compare l'année précédant la libération aux trois premières années qui suivent la libération, le revenu est à la baisse chez les vétérans de la Force régulière et à la hausse pour les vétérans de la Réserve avec service de classe A et B et ceux de la Réserve avec service classe C. Les taux relatifs au faible revenu pour tous les trois groupes étaient inférieurs à celui observé chez les Canadiens. Dans les deux études sur le revenu (2010 et 2013), les taux de faible revenu étaient supérieurs chez les jeunes vétérans.

L'on constate davantage de problèmes liés à la santé et au bien-être chez les vétérans recevant des avantages d'ACC que chez les non-bénéficiaires. Les programmes d'ACC permettent de joindre les vétérans ayant les problèmes de santé les plus complexes et ceux qui accusent la plus forte baisse de revenu.

Les conclusions de l'EVASM 2013 mettent en lumière la nécessité d'améliorer les programmes, les avantages, les communications et la prise de contact pour, en définitive, améliorer la santé et le bien-être des vétérans du Canada.

Annexe A : autres rapports de l'EVASM 2013

Thompson JM, Poirier A, Sweet J, McKinnon K, VanTil L, Sudom K, Dursun S, Pedlar D. Santé et bien-être des vétérans des Forces canadiennes : conclusions de l'Enquête sur la vie après le service militaire de 2013, Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche, Charlottetown (Î.-P.-É.), le 3 juillet 2014.

MacLean MB, Campbell L, VanTil L, Poirier P, Sweet J, McKinnon K, Sudom K, Dursun S, Herron M, Pedlar D. Revenu avant et après la libération : études sur la vie après le service, Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche, Charlottetown (Î.-P.-É.), le 3 juillet 2014.

VanTil L, Perrie S, Poirier P, Sweet J, McKinnon K, MacLean MB, Sudom K, Olson E, Yuen J, Pedlar D. Methodology: Life After Service Studies 2013. Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche, Charlottetown (Î.-P.-É.), le 3 juillet 2014.

Annexe B : rapports de l'Étude sur la vie après le service militaire 2010

Premiers rapports

VanTil L, MacLean MB, Thompson J, Pedlar D.

Life After Service Studies: A Program of Population Health Research at Veterans Affairs Canada. In Aiken AB, Bélanger SAH, eds. *Shaping the Future: Military and Veteran Health Research.* Kingston: Les Presses de l'Académie canadienne de la Défense; 2011, pp317-322.

MacLean MB, Van Til L, Thompson JM, Pedlar D, Poirier A, Adams J, Hartigan S, Sudom K.

Life After Service Study: Data Collection Methodology for The Income Study and The Transition to Civilian Life Survey. Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche, 29 avril 2010.

Thompson JM, MacLean MB, Van Til L, Sudom K, Sweet J, Poirier A, Adams J, Horton V, Campbell C, Pedlar D.

Survey on Transition to Civilian Life: Report on Regular Force Veterans. Direction de la recherche, Anciens Combattants Canada, Charlottetown et le Directeur général - Recherche et analyse (Personnel militaire), Ministère de la Défense nationale, Ottawa. 4 janvier 2011.

MacLean MB, Van Til L, Thompson JM, Poirier A, Sweet J, Adams J, Sudom K, Campbell C, Murphy B, Dionne C & Pedlar D.

Income Study: Regular Force Veteran Report. Anciens Combattants Canada, Direction de la recherche, et le Ministère de la Défense nationale, Directeur général - Recherche et analyse (Personnel militaire). 4 janvier 2011.

Séries de rapports techniques subséquents

MB MacLean, A Poirier & J Sweet.

Release 1: *Veterans Independence Program Need - Indicators from the Survey on Transition to Civilian Life.* Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche, 14 février 2011.

MB MacLean, A Poirier, T O'Connor.

Release 2: *Province of Residence at Release and Post-Release – Data from the Income Study.* Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche, 2 mars 2011

MB MacLean, A Poirier, J Thompson.

Release 3: *Contact with Veterans Not in Receipt of VAC Benefits – Data from the Survey on Transition to Civilian Life*. Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche, 11 mars 2011

MB MacLean, J Sweet & A Poirier.

Release 4: *Effectiveness of Transition Screening - Evidence from the Survey on Transition to Civilian Life*. Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche, 26 avril 2011

MB MacLean, J Sweet & A Poirier.

Release 5: *Income Adequacy: Comparing Pre- and Post- Military Incomes of Medical and Non-Medical Releases*. Anciens Combattants Canada, Rapport statistique de la Direction de la recherche, 24 juin 2011

MB MacLean, J Sweet & A Poirier.

Release 6: *Effectiveness of Career Transition Services*. Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche, 27 juillet 2011

J Thompson, A Poirier.

Release 7: *Survey on Transition to Civilian Life: Veterans not Receiving Benefits from VAC*. Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche, 15 août 2011

Thompson JM, Sweet J, Poirier A, VanTil L.

Release 8: *Suicide ideation and attempt findings in the Survey on Transition to Civilian Life: Descriptive Analysis*. Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche. 30 novembre 2011;39 p.

Thompson JM, Pranger T, Poirier A, Sweet J, Iucci S, Ross D.

Release 9: *Mental health findings in the 2010 Survey on Transition to Civilian Life*. Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche. Charlottetown. 1^{er} août 2012;42 p.

Thompson JM, Poirier A.

Release 10: *Descriptive Cross Tables from the Survey on Transition to Civilian Life*. Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche. 12 janvier 2012;8 p.

MB MacLean, J Sweet & A Poirier.

Release 11: *Predictors of Persistent Low Income*. Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche, 3 avril 2012

MacLean MB, Van Til L, Thompson JM, Sweet J, Poirier A, Sudom K, Pedlar DJ.

Release 12: *Adjustment to Civilian Life*. Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche. 24 janvier 2013.

MB MacLean, A Poirier.

Release 13: *Identifying Afghanistan Service*. Anciens Combattants Canada, Rapport

statistique de la Direction de la recherche, 10 mai 2013

Thompson JM, Pranger T, Sweet J, Poirier A, McColl MA, MacLean MB, Besemann M, Shubaly C, Moher D, Pedlar D.

Release 14: *Disability findings from the 2010 Survey on Transition to Civilian Life*.

Anciens Combattants Canada, Rapport technique de la Direction de la recherche.

28 octobre 2013.

Hachey, KK, Sudom KA. *Canadian Forces personnel adjusting to civilian life:*

Resources promoting successful adjustment. Ottawa (Ont.), Ministère de la Défense nationale, Document technique du DGRAPM 2013-008. 2013.

Publications examinées par des pairs

Thompson JM, Hopman W, Sweet J, Van Til L, MacLean MB, VanDenKerkhof E, Sudom K, Poirier A, Pedlar D.

Health-related Quality of Life of Canadian Forces Veterans After Transition to Civilian Life. Rev. can. santé pub. 2013;104(1):e15-e21. Disponible :

<http://journal.cpha.ca/index.php/cjph/article/view/3403>

MacLean MB, Van Til L, Thompson JM, Sweet J, Poirier A, Sudom K, Pedlar DJ.

Post-Military Adjustment to Civilian Life: Potential Risk and Protective Factors.

Physical Therapy J 2014; 94(8): 10p. Publié en ligne le 13 juin 2013.

Thompson JM, Zamorski M, Sweet J, VanTil L, Sareen J, Pietrzak RH, Hopman W, MacLean MB, Pedlar D.

Roles of physical and mental health in suicidal ideation in Canadian Armed Forces Regular Force veterans. Rev. can. santé pub. 2014;105(2):e109-e115.

Annexe C : Définitions

Classes de service dans la Première réserve ⁹

- Le militaire de la Force de réserve avec service de classe A suit une formation ou exerce des fonctions à temps partiel dans des circonstances autres que celles qui sont prescrites pour le service de classe B ou C.
- Le militaire de la Force de réserve avec service de classe B est en service à plein temps et suit une formation, ou sert à titre d'instructeur temporaire qui donne de la formation ou effectue d'autres tâches approuvées de nature temporaire.
- Le militaire de la Force de réserve avec service de classe C est en service à plein temps et sert dans la Force régulière dans le cadre d'un poste permanent ou surnuméraire, ou est déployé en opérations au pays ou ailleurs dans le monde.

Groupes utilisés dans l'analyse des données de l'Enquête

Les personnes se déplacent entre la Force régulière et la Première réserve; et dans la Première réserve, les personnes passent fréquemment du service de classe A, B et C. Ce mouvement entre les classes a été traité dans l'Étude en attribuant à chacun des vétérans l'une des catégories mutuellement exclusives qui suivent :

- **Les vétérans de la Force régulière** comptent du service à temps plein dans les Forces armées canadiennes. Ils ont pu servir également dans la Première réserve. Ils ont été libérés entre 1998 et 2012¹⁰.
- **Les vétérans de la Force de réserve avec service de classe C** comptent du service à temps plein en soutien d'opérations de déploiement, au pays ou ailleurs dans le monde. Ils ont servi également dans la Réserve avec service de classe A et B, mais ils ne comptent pas de service dans la Force régulière pendant la période de l'Étude. Ils ont été libérés entre 2003 et 2012¹¹

⁹Ordonnances et règlements royaux, chapitre 9; excluent les autres types de Réserve : Supplémentaire, SAIOC, Rangers.

¹⁰, ¹¹ L'année 2011 était la dernière de l'année pour l'étude sur le revenu.

- **Les vétérans de la Force de réserve avec service de classe A et B** comptent du service à temps partiel de classe A et du service à temps plein temporaire de classe B. Ils n'ont pas servi dans la Force régulière ou ne comptent pas de service de classe C pendant la période de l'Étude. Ils ont été libérés entre 2003 et 2012¹².

¹² L'année 2011 était la dernière de l'année pour l'étude sur le revenu.